L'Islam, Religion de la Paix

الإسـلام دين السلام

Abdou Rahman ibn Abdoul Karim
Al Sheha

Traduit de l'arabe par
Fonka Mama A.

Revu par
Njikum Yahya

Editions ASSIA

Au nom d’Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux

Louange à Allah, Seigneur de l'univers ; que la prière et la paix soient sur notre prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.

Préface

Il y a deux façon d’utiliser la terreur : l’une est mauvaise, c’est le terrorisme, et l’autre bonne, c’est la dissuasion. Le terrorisme est au service de l’injustice et du despotisme, au sens large, c’est une agression portée contre autrui sans justification. Or on a accusé de terrorisme des gens innocents qui n’ont rien à voir avec de telles pratiques. « Terroriste » est devenu un qualificatif inhérent à l’islam et aux musulmans dans l’esprit d’une bonne partie des non-musulmans. Le but visé par ceux qui encouragent cet amalgame est de détourner l’attention de certaines communautés des événements qui se passent autour d’elles et des dangers qui les guettent. Plusieurs indices montrent que ceux qui accusent l’islam et ses adeptes d’encourager le terrorisme ont pour but de détourner les gens de cette religion magnifique, notamment le fait qu’ils ne qualifient pas de terroristes les auteurs de massacres de Sabra et Chatila ni les responsables des meurtres de femmes et d’enfants innocents qui ont lieu chaque jour en Palestine. Ils n’ont pas non plus condamné ceux qui ont décidé un beau matin d’occuper un État et causé la dispersion de ses citoyens, de même que ceux qui ont été à l’origine du déclenchement des deux guerres mondiales et sont responsables de millions de morts.

Combien d'innocents ont été tués au Vietnam ? Combien de victimes y a-t-il eu au Japon après le bombardement atomique qui a frappé les populations civiles ? Quel est le bilan humain de la guerre en Bosnie-Herzégovine ? Combien de gens sont tués chaque jour en Palestine ? Nous pourrions nous interroger de la sorte sur tous les massacres, toutes les expatriations et les destructions causées par des non-musulmans aux quatre coins du monde ; jamais ils ne sont qualifiés de terroristes ; au contraire, ils sont plutôt présentés comme des libérateurs !

La dissuasion par la terreur nous est prescrite par le Qur'an, elle consiste à mobiliser ses forces afin de terroriser les ennemis et les dissuader d'agresser les musulmans, d'occuper leur territoire, de les détourner de leur religion ou d'exploiter leurs richesses. Allah (ﷻ) dit : « *Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin de terrifier l'ennemi d'Allah et le vôtre…* ` »[1].

Il faut noter que l'émergence du terrorisme est due à des causes bien précises. Le recours à la terreur, qu'il soit répréhensible ou légitime, ne se fait jamais sans raison. Il résulte de pressions qui deviennent si fortes qu'on ne peut plus les réprimer. Ne dit-on pas que trop de pressions entraînent l'explosion ? En vérité, le véritable terroriste est celui qui met en place les conditions favorables à l'émergence du terrorisme en faisant régner l'injustice et en opprimant les gens, que ce soit en occupant leur territoire, en pillant leurs richesses, en attentant à leur honneur, en les privant de leur liberté, en les exploitant ou en les utilisant pour parvenir à ses fins. Or, c'est une pratique fort courante

---

[1] - Al-Anfâl, 60.

dans de nombreux pays. Leur projet n'est pas en effet d'assurer le bonheur de l'humanité même si en apparence, ils prétendent agir dans ce but ; leur véritable objectif est plutôt de servir l'intérêt d'un groupe au détriment d'un autre groupe, ou d'un pays au détriment d'un autre pays. Leur système de fonctionnement n'est pas suffisamment complet pour servir les intérêts de tous les êtres humains créés par Allah, ils essaient d'atteindre des objectifs restreints, comme nous l'avons dit, concernant une nationalité, une couleur, une région ou une époque précise. C'est le signe de l'incompétence dans l'élaboration des systèmes, et de l'absence de toute pensée humaniste dans leur philosophie. Etant donné que l'islam est une religion complète et universelle, puisqu'il n'a pas été révélé à une nation ni à un groupe à l'exclusion des autres, les règles qu'il a établies pour traiter avec les non-musulmans, voire avec les ennemis de l'islam, contribuent à atténuer leur haine et leur rancœur. En effet, son approche est claire et exempte de toute hypocrisie, flagornerie ou ostentation ; d'autre part, ses préceptes appellent à la vérité et la justice et condamnent l'injustice. Il a, la plupart du temps, réussi à gagner le ralliement de ses adversaires, qu'il s'agisse d'hommes du bas peuple ou de penseurs –dès lors qu'ils sont doués de raison et ne cèdent pas aux sirènes du fanatisme. En effet, à travers ses règles et ses préceptes, l'islam entend se rendre utile à l'espèce humaine en créant une société idéale où chacun est lié à autrui par des relations de cordialité, d'amour et de paix. Allah (ﷻ) dit : « *Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables. Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre*

expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes »[2].

Cette modeste préface stimulera peut-être l'ardeur de ceux qui cherchent la vérité et n'ont rien à voir avec le fanatisme, et les incitera à étudier l'islam, ses règlements et ses principes pour découvrir la beauté et les vertus que recèle cette grande religion et qui ne sont ressenties que par celui qui les vit et les expérimente concrètement. Parmi les signes qui prouvent cette grandeur, il n'y a qu'à voir la vitalité de cette religion depuis ses débuts jusqu'à nos jours, malgré les faibles moyens, matériels et humains, que ses adeptes mettent à disposition pour la soutenir. Ses adversaires ont beau déployer de nombreuses ressources pour la combattre et empêcher les gens de l'embrasser, ils ne peuvent tarir le flux des hommes qui entrent en foule dans cette religion. Une question s'impose dès lors : quel en est le secret ? Eh bien, c'est que l'islam est la religion naturelle dans laquelle Allah (ﷻ) a créé les hommes. Elle est en outre la religion de la clarté, de la franchise, de l'intelligibilité et de la logique. Une religion répondant à toutes les exigences de l'être humain aussi bien spirituelles que matérielles, instaurant un système équilibré qui empêche l'homme de tomber tant dans l'abîme du monachisme – qui est un système où la chair est lésée au seul profit de l'âme -, que dans celui du matérialisme, qui amène l'homme à devenir pareil aux animaux sauvages, lesquels ne savent qu'assouvir leurs désirs et leurs passions.

Voici les quelques points que j'ai souhaité aborder dans cette modeste préface. J'implore Allah (ﷻ) de rendre cet humble effort utile, et de faire en sorte qu'il soit voué à Sa Noble Face. J'implore également Allah (ﷻ) de faire en sorte

---

[2] - Al-Mumtahanah : 8,9.

que ce livre puisse réaliser le but pour lequel il est écrit, et de permettre à toute personne qui le lira d’en tirer profit, afin que cette dernière soit guidée vers la vérité et la raison. J’attribue enfin à la grâce d’Allah (ﷻ) tout ce qui dans ce livre est juste. Quant aux erreurs ou manquements qui s’y trouveraient, je les attribue à ma propre personne et à Satan et j’en demande pardon à Allah. Que le salut d’Allah, Sa paix et Sa bénédiction soient sur notre prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et tous ceux qui les suivront jusqu'au Jour de la rétribution.

Abdu Rahman ibn Abdul Karim Al Sheha
Riyad, 11535, BP : 59565
Email: alsheha2@ gmail.com
www.islamland.com

Que signifie l'islam ?

L'islam consiste à se soumettre à Allah par le *tawhid*[3], à s'assujettir à Son autorité par l'obéissance et abandonner le *chirk*[4]. Cela implique de suivre Ses commandements et de se conformer à Ses interdictions, d'accepter Sa volonté dans tout ce qu'Il aura décrété, prédestiné ou ordonné. Allah (ﷻ) dit, rapportant des paroles d'Ibrahim (عليه السلام) : *« Quand son Seigneur lui avait dit : «Soumets-toi», il dit : « Je me soumets au Seigneur de l'Univers » »*[5].

Le mot « *As-Salâm* » (qui veut dire : la paix) est l'un des noms d'Allah (ﷻ) – Bénis soient Ses noms-. Allah (سبحانه وتعالى) dit : *« C'est Lui, Allah. Nulle divinité digne d'être adorée à part Lui ; Le Souverain, Le Pur, La Paix Suprême, Le Rassurant, Le Prédominant, Le Tout Puissant, Le Contraignant, L'Orgueilleux. Gloire à Allah ! Il transcende ce qu'ils Lui associent »*[6].

Il fait également partie des noms du paradis. Allah (سبحانه وتعالى) dit : *« Ils ont pour eux la maison du salut [Dâr As-Salâm] auprès de leur Seigneur; et c'est Lui qui est leur protecteur, pour ce qu'ils faisaient (dans le bas monde) »*[7].

---

[3] - NDT : Le *tawhid* c'est la pratique de l'unicité d'Allah (سبحانه وتعالى) dans Sa seigneurie, Son adoration, Ses noms et attributs.

[4] - NDT : Le *chirk* est l'opposé du *tawhid*, c'est le fait de vouer une adoration quelconque à un autre qu'Allah.

[5] - Al Baqara : 131.

[6] - Al Hachr : 23.

[7] - Al An'am : 127.

Le mot « *As-Salâm* » sert aussi de salutation aux élus du paradis entre eux. Allah (ﷻ) dit : *« Leur salutation au jour où ils Le rencontreront sera : «Salâm» (paix), et Il leur a préparé une généreuse récompense »*[8].

Enfin, c'est un élément qui fait partie de la formule de salutation des musulmans en ce monde. En effet, quand ils se saluent, ils disent les uns aux autres : « *As-Salâm 'alaykum wa Rahmatul-Lâhi wa Barakâtuhû* », ce qui veut dire : que la Paix et la Miséricorde d'Allah soient sur vous, ainsi que Ses Bénédictions. Que cette salutation est bonne ! Que cette expression est agréable ! Sitôt qu'on la prononce et qu'on l'entend, elle rapproche les cœurs et chasse tout sentiment de haine et de rancune ; grâce à elle, la quiétude, la sérénité et la tranquillité règnent dans les esprits, car elle signifie sécurité et protection. Le messager d'Allah (ﷺ) dit dans un hadith authentique qu'elle fait partie des moyens par lesquels le musulman peut espérer atteindre la perfection dans sa foi : «Vous n'accéderez jamais au Paradis tant que vous n'aurez pas la foi, et vous n'aurez jamais la foi tant que vous ne vous aimerez pas les uns les autres. N'aimeriez-vous pas que je vous indique une chose qui, si vous la faites, vous aidera à vous aimer les uns les autres ? Répandez la salutation de paix entre vous »[9].

Le messager d'Allah (ﷺ) a également affirmé dans un autre hadith que cette salutation est l'une des meilleures œuvres qu'un musulman peut accomplir. Quelqu'un lui avait demandé quelles étaient les œuvres les plus méritoires en islam. « C'est que tu offres de la nourriture (à ceux qui ont

---

[8] - Al Ahzâb : 44.

[9] - Rapporté par l'imam Muslim.

faim), et que tu adresses la salutation de paix à celui que tu connais et à celui que tu ne connais pas »[10].

Le but de celui qui embrasse la religion islamique est de chercher l'agrément d'Allah (ﷻ), et ce en empruntant les différentes voies du bien. Allah (ﷻ) dit : « *Ô gens du livre ! Notre Messager (Muhammad) vous est certes venu, vous exposant beaucoup de ce que vous cachiez du livre, et passant sur bien d'autres choses ! Une lumière (l'islam) et un livre explicite (le Qur'an) vous sont certes venus d'Allah ! Par ceci (le Qur'an), Allah guide aux chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément, les fait sortir des ténèbres à la lumière par Sa grâce, et les guide enfin vers un chemin droit* »[11].

La religion islamique garantit à la société musulmane la paix dans tous les domaines. C'est vrai à l'échelon national, comme le montre ce hadith : « Le musulman est celui dont les autres musulmans n'ont pas à redouter la langue ni la main ; et l'émigrant, celui qui délaisse ce qu'Allah a interdit »[12]. Il y a aussi cette autre parole du prophète (ﷺ) : « Le croyant est celui qui suscite la confiance des gens ». C'est également valable à l'échelle internationale, car la religion assure des relations amicales, reposant sur des principes tels que celui de la sécurité, de la stabilité et la non-violence, entre la société musulmane et les autres sociétés, et en particulier avec celles qui ne causent aucun préjudice à la religion musulmane. Allah (ﷻ) dit en effet : « *Ô les croyants ! Entrez en plein dans la paix (de l'islam), et ne suivez point les pas du Diable, car il est certes pour vous un ennemi déclaré* »[13].

[10] - Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.
[11] - Al Mâidah : 15-16.
[12] - Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.
[13] - Al Baqarah : 208.

L'islam s'est-il propagé par la contrainte ?

En vérité, les enseignements islamiques de base réfutent ce genre d'accusation qui est fréquemment réitérée par les ennemis de l'islam. En effet, Allah (ﷻ) dit : « *Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Alors, quiconque mécroit au Rebelle et croit à Allah aura saisit ainsi l'anse la plus solide qui ne peut se briser, et Allah entend tout, et Il est Omniscient* »[14].
Il dit également : « *Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ?* »[15].
- « *Et dit : «la vérité émane de votre Seigneur. Alors quiconque le veut, qu'il croie; et quiconque le veut, qu'il mécroie* »[16].
- « *Et s'ils se détournent, il ne t'incombe que la communication claire* »[17].
- « *Eh bien, rappelle ! Tu n'es qu'un rappeleur, et tu n'es pas un dominateur sur eux* »[18].

Les versets coraniques qui vont dans ce sens sont nombreux, parce que l'islam est une croyance, or une croyance ne peut pas se limiter à une proclamation publique, elle requiert aussi une conviction intime. Allah (ﷻ) dit : « *Les*

---

[14] - Al Baqarah : 256.
[15] - Yûnus : 99.
[16] - Al Kahf : 29.
[17] - An-Nahl : 82.
[18] - Al Gâchiyah : 21-22.

Bédouins ont dit : «Nous avons la foi». Dis : «Vous n'avez pas encore la foi. Dites plutôt : Nous nous sommes simplement soumis, car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs. Et si vous obéissez à Allah et à Son messager, Il ne vous fera rien perdre de vos œuvres». Certes, Allah est Pardonneur et Miséricordieux »[19].

Et puis on ne peut pas arracher l'adhésion intérieure d'un individu par la force et la contrainte, étant donné qu'une personne peut dire avec sa bouche le contraire de ce qu'elle croit dans le secret de son cœur. Pour cela, Allah (ﷻ) dit : « *Quiconque a renié Allah après avoir cru…- sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité à cause de la foi -, mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah, et il ont un châtiment terrible* »[20].

---

[19] - Al Hujurat : 14.

[20] - An-Nahl : 106.

L'islam s'est-il propagé par la force ?

Tout système a besoin de disposer d'une force pour le protéger, le préserver, veiller sur son bon fonctionnement et appliquer des sanctions dissuasives à l'encontre de ceux qui auront contrevenu à ses préceptes. C'est cette force qui garantit le fonctionnement du système ainsi que sa pérennité. Le messager d'Allah (ﷺ) dit : « En vérité, Allah arrache par l'autorité ce qu'Il n'arrache pas par le Qur'an ».

Si nous nous penchons brièvement sur les débuts de l'islam, nous verrons que durant les treize années que le noble prophète Muhammad (ﷺ) passa à la Mecque à appeler son peuple à l'islam en usant de la bonne exhortation, il dut, ainsi que les autres croyants, faire face à la contestation et subir la persécution et l'injustice. Son peuple alla même jusqu'à administrer des tortures à ceux qui croyaient en l'Islam. Aussi, il passait auprès de certains d'entre eux pendant qu'ils étaient torturés et ne pouvait rien faire d'autre que de leur ordonner de patienter. C'est ainsi qu'un jour lorsqu'il passa près de 'Ammâr ibn Yâssir et de sa mère Sumayyah alors que les mécréants étaient en train de les persécuter, il leur dit : « Patience, ô famille de Yâssir ! Car la promesse qui vous attend, c'est le Paradis ».

Les mécréants allèrent même jusqu'à comploter dans le but de le tuer et mettre ainsi fin à son prêche, et malgré tout cela, il ne faisait qu'invoquer Allah pour eux en disant (ﷺ) : « Ô Allah ! Pardonne à mon peuple car ils ne savent pas ».

Pendant ce temps, Son Seigneur l'incitait à la patience à l'aide de certains versets coraniques qui lui apportaient une consolation, lui rappelant que d'autres messagers avaient été contestés et persécutés comme lui. Certes, appeler les hommes à suivre le sentier d'Allah est un chemin long et pénible, car il s'agit là de la guerre entre la vérité et le mensonge, entre le bien et le mal. Allah (ﷻ) dit (à son prophète Muhammad (ﷺ)) : « *Endure donc (ô Muhammad), comme ont enduré les messagers doués de fermeté ; et ne te montre pas trop pressé de les voir subir (leur châtiment)…* »[21].

Le Messager (ﷺ) continua à se présenter aux tribus qui se rendaient à la Mecque chaque année, jusqu'à ce qu'un groupe d'habitants de Médine[22] croient en lui et prennent l'engagement de le soutenir et de le protéger si jamais ses compagnons et lui venaient à émigrer chez eux. C'est ainsi que durant les treize années qu'il passa à la Mecque avant d'émigrer à Médine, pas une goutte de sang ne fut versée de son fait. Les tribus qurayshites allèrent jusqu'à confisquer ses biens et ceux des croyants lors de leur émigration, mais malgré tout cela, il ne lui fut ordonné de combattre ses ennemis que deux ans après son émigration à Médine, quand ses ennemis et ses adversaires furent devenus nombreux, et ce ne fut pas lui qui déclencha les hostilités. Vu que Médine se situait sur la route des caravanes qurayshites quand elles partaient pour la Syrie -, les affrontements commencèrent lorsque le messager d'Allah (ﷺ) sortit un jour pour attaquer une caravane qurayshite. C'était une façon de les frapper d'un embargo économique et les contraindre à ne plus s'ériger contre son appel, à ne plus empêcher les gens de

---

[21] - Al-Ahqâf : 35.

[22] - NDT : À l'époque, Médine s'appelait Yatrib.

l’accepter, et aussi à ne plus s’en prendre ni à lui, ni aux croyants. Le messager d’Allah (ﷺ) voulait aussi compenser et récupérer les biens de ses compagnons que les mécréants de la Mecque avaient confisqués lors de leur émigration de la Mecque pour Médine. Mais cette caravane, menée par Abû Suffyân (avant qu’il n’embrasse l’islam) réussit à s’échapper. Lorsque les mécréants qurayshites apprirent cela, ils préparèrent leurs hommes et sortirent de la Mecque dans le but de combattre Muhammad (ﷺ), ce fut alors la première expédition militaire de l’histoire de l’islam, et elle se solda par la victoire du Messager (ﷺ) et ses compagnons – qu’Allah les agrée tous -. Allah (ﷻ) dit : « A*utorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) – car vraiment ils sont lésés, et Allah est certes Capable de les secourir -. Ceux qui ont été expulsés de leurs demeures – contre toute justice -, simplement parce qu’ils disaient : «Allah est notre Seigneur». Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, des ermitages seraient démolis, ainsi que des églises, des synagogues, des mosquées où le nom d’Allah est beaucoup invoqué. Certes, Allah soutient ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant. Ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la prière, s’acquittent de l’aumône légale, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l’issue finale de toute chose appartient à Allah* »[23].

Il nous suffit de savoir que ces victoires remportées par le Messager (ﷺ) tandis qu’il conquérait petit à petit l’ensemble de la péninsule arabe, sur une période totale de vingt-trois ans – depuis le début de sa mission jusqu’à sa mort - n’ont pas enregistré plus de trois cents soixante-quinze morts **(musulmans et polythéistes confondus) !**

---

23 - Al Hadj : 39-41

Il en fut de même avec ses compagnons – qu'Allah les agrée – après sa mort, car ils ont conquis des royaumes entiers par leur bonne conduite morale, l'intelligence dont ils ont fait preuve lors des transactions, et la façon remarquable dont ils ont su appeler les gens à l'islam. Ils n'étaient – ni en terme de nombre, ni en terme de disposition -, pareils à ceux dont ils conquéraient les pays. Un musulman nouvellement converti, répondant au nom de Bachîr Ahmad Châd raconte : « La question qui me troublait est celle-ci : nous autres chrétiens, nous prétendons que l'islam s'est propagé par l'épée, puis je me suis demandé pourquoi les gens acceptent l'islam et continuent de l'embrasser aux quatre coins du monde. Comment se fait-il que les gens se convertissent à cette religion tous les jours et dans tous les pays du monde sans contrainte et sans obligation aucune ? »[24].

Voyons maintenant si l'islam est la seule religion à avoir ordonné à ses adeptes de recourir à la force pour sa propagation et sa défense. Dans l'Ancien Testament, Deutéronome chapitre 20, verset (10-17), il dit : « Quand tu t'approcheras d'une ville pour l'attaquer, tu lui offriras la paix. Si elle accepte la paix et t'ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y trouvera te sera tributaire et asservi. Mais si elle n'accepte pas la paix avec toi et veut plutôt te faire la guerre, alors tu l'assiégeras. Après que l'Éternel Ton Seigneur l'aura livrée entre tes mains, tu en feras passer tous les mâles au fil de l'épée. Mais tu prendras pour toi les femmes, les enfants, le bétail, tout ce que tu trouveras dans la ville, tout son butin, et tu mangeras les dépouilles de tes ennemis que l'Éternel Ton Seigneur t'aura livrées. C'est ainsi que tu agiras à l'égard de toutes les villes qui sont éloignées

---

[24] - D'après le livre *Ils ont dit de l'Islam…* de Dr 'Imâdud-Dîn Khalîl Safhah (295).

de toi, et qui ne font point partie des villes de ces nations-ci. Mais dans les villes de ces peuples dont l'Éternel Ton Seigneur te donne le pays pour héritage, tu ne laisseras la vie à rien de ce qui respire. Car tu dévoueras ces peuples par interdit, les Héthiens, les Amoréens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens, et les Jébusiens, comme te l'a ordonné l'Éternel Ton Seigneur. »

Dans l'Évangile de Mathieu, chapitre (10), verset (34-39), on lit à ce sujet : « Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle-fille et sa belle-mère ; et l'homme aura pour ennemis les gens de sa maison. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera. ».

Gustave Lebon dans son livre *La civilisation arabe* (p.127-128) dit : « En vérité, la force n'a pas favorisé la propagation du Qur'an, car les Arabes laissaient aux peuples vaincus leur liberté de culte. Alors si certains chrétiens ont embrassé l'islam et adopté la langue arabe, c'est dû au fait qu'ils ont trouvé chez les Arabes (vainqueurs) la justice qu'ils n'avaient jamais vue chez leurs précédents dirigeants, et qu'ils ont trouvé dans l'islam la facilité qu'ils n'avaient jamais connue auparavant » [25].

---

[25] - Voir le livre *Ils ont dit de l'Islam…* du docteur 'Imâdud-Dîn Khalîl (p.314).

Les conquêtes islamiques étaient-elles motivées par l'amour de la richesse et l'exploitation des populations conquises ?

Quiconque ignore les enseignements de l'islam, ses principes fondamentaux ainsi que ses nobles objectifs, peut avoir en tête ce genre de pensée et être convaincu de cette conception qui est basée sur une vision de l'existence purement matérielle. Nous rappellerons que le Messager (ﷺ), dans les débuts de sa mission, fit l'objet d'une tentative de corruption de la part de son peuple. On tenta de le séduire par tout ce qu'on considère habituellement comme faisant partie des plus grandes satisfactions terrestres. Les mécréants de son peuple lui promirent de satisfaire tous ses besoins et de réaliser tous ses désirs. En effet, s'il voulait être chef, ils feraient de lui leur chef ; s'il voulait des femmes, ils lui donneraient en mariage les plus belles femmes ; et s'il voulait de l'argent, ils lui en fourniraient, à condition qu'il renonce à cet appel qui, selon eux, ne faisait qu'avilir leurs divinités et rabaisser leur place dans la société. Mais le Messager (ﷺ) leur dit avec une confiance soutenue par l'inspiration divine : « Par Allah ! Même s'ils mettaient le soleil dans ma main droite et la lune dans ma main gauche, pour que je laisse cette affaire, je ne la laisserais jamais jusqu'à ce qu'Allah la fasse apparaître au grand jour, ou que je meure pour cette cause »[26].

---

[26] - Voir la *Sira* d'Ibn Hichâm (1/170).

S'il était vraiment un imposteur prétentieux aux visées purement matérielles – et il est loin de tout cela -, il aurait accepté ces marchandages et exploité cette occasion, car on lui offrait tout ce à quoi aspire le plus tout être humain. Puis lorsque Allah (ﷻ) lui donna la victoire sur ses ennemis, il écrivit aux rois et princes des contrées environnantes pour les appeler à l'islam et leur faire comprendre que leur royauté et leur autorité leur seraient conservées s'ils embrassaient l'islam. C'est ainsi qu'il écrivit à Héraclius, roi des Romains en disant (ﷺ) : « Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De la part de Muhammad, Messager d'Allah (ﷺ), à Héraclius chef des Romains. Que la paix soit sur quiconque suit la bonne voie. Je t'appelle à la foi musulmane ; convertis-toi à l'islam, et tu seras sauvé ; convertis-toi à l'islam, et Allah te donnera une double part de récompense. Mais si tu te détournes, tu porteras le fardeau du péché commis par tes sujets. « *Dis : « Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous, que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne nous prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah». Puis s'ils tournent le dos, dites: «Soyez témoins que nous, nous sommes soumis »*[27] »[28].

Anas (ﷺ) dit : « Personne n'a jamais demandé au messager d'Allah (ﷺ) quelque chose de licite dans l'islam sans qu'il ne la lui donne ». Il ajoute : « Un homme vint lui demander un jour et il lui donna un troupeau de brebis entre deux montagnes, alors l'homme revint chez son peuple et leur dit : ô peuple ! Embrassez l'Islam, car Muhammad (ﷺ) donne sans craindre la pauvreté ». Anas (ﷺ) continue en disant : « Aussi, il arrivait qu'un homme embrasse l'islam

[27] - Al Imrân : 64.
[28] - Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.

pour des intérêts mondains, puis une fois musulman, l'islam devenait pour lui préférable à la vie présente et ce qu'elle contient »[29].

Un jour, son compagnon ‘Umar (ؓ) vint le voir dans sa chambre, y promena son regard et n’y trouva qu'une natte de palmes sur laquelle s’étendait le Messager (ﷺ) et qui avait laissé des traces sur son flanc. Il n’y avait dans toute la maison qu’un boisseau d’orge dans un récipient placé à côté d’une petite outre usée, accrochée à un piquet. Voilà tout ce dont disposait le messager d'Allah (ﷺ) alors que la moitié du peuple arabe croyait en lui. Lorsque ‘Umar (ؓ) vit cela, il ne put s’empêcher de verser des larmes, et le messager d’Allah (ﷺ) lui demanda : « Ô ‘Umar ! Qu’est-ce qui te fait pleurer ? » Et ‘Umar (ؓ) de dire : « Comment pourrais-je m’empêcher de pleurer alors que l’empereur romain et le roi de Perse jouissent des biens de ce monde et vivent dans l’aisance tandis que le messager d’Allah (ﷺ) ne dispose que de ce que je vois ». Alors le Messager (ﷺ) lui dit : « Ô ‘Umar ! N’es-tu pas satisfait que la part de l’empereur romain et du roi de Perse soit constituée des biens de ce monde et que nous ayons les biens de l’au-delà à nous seuls ? ».

Voyons ce que le Messager (ﷺ) a laissé derrière lui comme biens de ce monde. ‘Amr ibn Al-Hârith (ؓ) dit : « Le messager d’Allah (ﷺ) n’a laissé à sa mort ni dirham (monnaie d’argent), ni dinar (monnaie d’or), ni esclave, ni servante. Il n’a laissé que sa mule blanche, son arme et une portion de terrain qu’il a donnée en aumône »[30].

---

[29] - Rapporté par Muslim.
[30]- Rapporté par Al-Bukhârî.

Le Messager (ﷺ) est d'ailleurs décédé alors que son bouclier était retenu en gage chez un juif pour un boisseau d'orge qu'il avait pris pour nourrir sa famille ! Où est donc l'amour des biens de ce monde et l'amour de la richesse ?

• 'Umar ibn Al-Khattâb (رضي الله عنه), deuxième calife du Prophète (ﷺ) sous le règne duquel les conquêtes islamiques ont connu une expansion exceptionnelle, a prononcé cette phrase célèbre alors que son ventre gargouillait à cause de la faim : « Gargouille ou ne gargouille pas, je jure par Allah que tu ne prendras pas de l'embonpoint tant que les musulmans ne mangeront pas à leur faim ! ».

• Lors de l'expédition de Uhud, le Prophète (ﷺ) dit : « Levez-vous et entrez dans un Paradis qui est aussi large que les cieux et la terre », et lorsque 'Umayr ibn Al Hammâm entendit cela, il s'écria: « Un paradis aussi large que les cieux et la terre, ô messager d'Allah ! – Oui », dit le Prophète (ﷺ). Alors 'Umayr dit : « Formidable ! -Qu'est-ce qui te pousse à t'exclamer ainsi ?», demanda le Messager (ﷺ). Et 'Umayr de répondre : « Rien du tout, ô messager d'Allah, sauf l'espoir d'être parmi Ses élus. - Eh bien ! Tu es parmi ses élus », dit le Messager (ﷺ). Alors 'Umayr sortit de sa besace quelques dattes et se mit à les manger puis dit : « S'il faut vivre jusqu'à finir de manger ces dattes, cela prendra bien du temps ». Il jeta le reste et se lança dans le combat, jusqu'à y être tué[31].

• En vérité, les premières conquêtes des musulmans suffisaient largement pour permettre à ces derniers et aux générations après eux de vivre aisément, mais ils ne se sont pas arrêtés à ce niveau, car l'objectif de ces conquêtes était d'appeler les gens à la religion d'Allah, et de faire parvenir ce

31 - Rapporté par Muslim.

message à l'humanité tout entière. Il n'était pas question de s'emparer des richesses des pays conquis. Preuve en est qu'ils laissaient aux populations des pays qu'ils voulaient conquérir la possibilité d'embrasser l'islam ou de conserver leur religion. Ainsi, s'ils embrassaient l'islam, ils avaient des droits et des devoirs équivalents à ceux des autres musulmans. Mais s'ils refusaient de se convertir, ils devaient verser la capitation, une somme d'argent d'un montant insignifiant dont ils s'acquittaient en contrepartie de la protection que leur offrait l'État islamique, et des services publics dont ils jouissaient. Cependant ils n'avaient aucun devoir à remplir alors que les musulmans devaient payer annuellement l'aumône légale dont la valeur est le centuple de celle de la capitation. Mais s'ils refusaient aussi de payer la capitation, ils étaient combattus afin que la religion d'Allah soit transmise au plus grand nombre. Certaines personnes ne manqueront pas en effet de se convertir pour peu qu'elles découvrent l'islam et ses nobles objectifs. Alors il s'avère obligatoire de combattre ceux qui font obstacle à la transmission de cette religion.

• Le plus grand des généraux de l'armée musulmane, Khâlid ibn Al-Walîd (ﷺ), celui qui n'a jamais perdu un combat – que ce soit avant l'Islam ou après - est décédé ne laissant derrière lui comme biens de ce monde qu'un cheval, une épée et un domestique. Où sont donc ces prétendues ambitions mondaines, ce fameux amour de la passion et de la richesse !

• Ce qui prouve également que les premiers combattants dans le sentier d'Allah n'avaient pour seul objectif que de propager sa religion, c'est ce récit de Chaddâd ibn Al-Hâdî (ﷺ) qui dit qu'un homme parmi les bédouins vint voir le Prophète (ﷺ) crut en lui et dit : « Je voudrais émigrer avec toi », et le Prophète (ﷺ) le confia à certains de ses compagnons. Puis

lors d'une expédition militaire, les musulmans rapportèrent un butin que le Messager (ﷺ) partagea entre ses compagnons. Lorsqu'on donna à ce bédouin sa part du butin, il demanda : « Qu'est-ce que c'est ? - Ta part du butin », dit le Messager (ﷺ), et le bédouin de dire : « Je ne t'ai pas suivi pour ceci, mais plutôt pour être atteint ici – et il montra sa gorge de sa main – par une flèche afin de mourir et d'entrer au Paradis ». Alors le Messager (ﷺ) dit : « Si tu es sincère avec Allah, Il tiendra Sa promesse envers toi ». Peu de temps après, ils lancèrent une expédition militaire contre l'ennemi et au terme du combat, atteint par la flèche à l'endroit même qu'il avait pointé auparavant, il fut porté et amené devant le Messager (ﷺ) qui demanda : « Est-ce vraiment lui ? –Oui », répondirent ses compagnons, alors il dit : « Il a été sincère avec Allah, et Allah a tenu Sa promesse envers lui ». Il fut enseveli dans le manteau du Prophète (ﷺ) puis le Prophète (ﷺ) pria sur lui et parmi les invocations qu'il prononça à cette occasion, il y a celle-ci : « Ô Allah ! Voici ton serviteur qui est sorti en émigrant dans Ton sentier, puis il y est mort martyr et j'en suis témoin »[32].

• Les livres d'histoire islamique sont remplis de ce genre d'anecdotes qui prouvent l'ascétisme et l'abnégation des premiers musulmans, dont l'objectif et la principale préoccupation étaient d'appeler les gens à la religion d'Allah, de la transmettre à l'humanité tout entière, ceci dans l'espoir d'obtenir ce que le Messager (ﷺ) leur a promis lorsqu'il disait (ﷺ) : « Le fait qu'Allah, à travers toi, aura guidé un seul homme dans la bonne voie te vaudra mieux que d'avoir de beaux chameaux roux »[33].

---

32 - Rapporté par An-Nassâî.
33 - Rapporté par Al-Bukhârî et Mouslim.

Beaucoup de ces premiers musulmans ont même perdu leurs fortunes, leur rang et leur autorité en embrassant cette religion, soit parce qu'ils ont été reniés par leurs familles et leurs clans, soit parce qu'ils se sont consacrés à l'appel à l'islam, et le prêche a occupé dès lors la majeure partie de leurs pensées et de leurs préoccupations. Lors de l'expédition de (Nahâwund), nous voyons le majestueux compagnon, An-Nu'mâ ibn Muqrin Al-Muzanî dire avant le début du combat : « Ô Allah ! Soutiens Ta religion, donne la victoire à Tes serviteurs et fais de An-Nu'mân le premier martyr de ce jour. Ô Allah ! Je te demande, ô Allah, de me réjouir aujourd'hui par une victoire qui vienne fortifier l'islam ». Puis il dit : « Dites amen ! Qu'Allah vous fasse miséricorde ». Y a-t-il dans tout ceci quelque visée mondaine ?

Ecoutons ensemble les propos que les envoyés d'Al-Muqoqiss lui tinrent à leur retour de chez 'Amr ibn Al-'Âç, lorsque l'armée musulmane assiégea la citadelle des Babyloniens. Ils lui dirent : « Nous avons vu des gens chez qui la mort est préférable à la vie, et chez qui l'humilité est préférable à l'éminence ; personne parmi eux n'exprime ni désir ni ambition pour la vie présente. Ils s'asseyent dans la poussière, et leur chef n'est pas différent d'eux. On ne distingue pas le grand du petit parmi eux, ni le maître de son esclave… »

À ce propos, Thomas Carlyle, dans son livre intitulé *Les Héros,* répond au préjugé selon lequel l'islam se serait répandu par la force et par l'épée : « Ils disent que sans l'épée, la religion ne se serait pas propagée, mais il faudrait chercher à savoir ce qui a poussé les gens à utiliser l'épée. C'est la puissance de cette religion, et c'est parce que cette religion est une vérité ; une nouvelle opinion apparaît pour la

première fois dans l’esprit d’un seul homme. Quiconque l'adopte pour dogme prend position seul contre le monde entier. Alors lorsque cet individu utilise une épée pour faire face au monde entier, par Dieu ! il est rare qu’il s’égare. Pour ma part, je constate généralement que la vérité peut se répandre par quelque moyen que ce soit, selon les circonstances. Ne voyez-vous pas que le christianisme n’a pas dédaigné, parfois, d’utiliser l’épée ? Il vous suffit de lire ce que Charlemagne a fait des tribus des Saxons. Il m’est égal de savoir si la propagation de la vérité se fait par l’épée ou par la langue, ou encore par quelque autre outil. Laissons la vérité propager ses arguments oralement, par la presse ou par le feu ; laissons-la se défendre et se battre avec les mains, les pieds et les ongles, car elle ne sera point vaincue, sauf si elle mérite d'être vaincue ».

Les principes islamiques rejettent la cruauté et la violence

La religion islamique est sans aucun doute la religion de la clémence, de la compassion et de la pitié, celle qui appelle au rejet de la cruauté et de la dureté des cœurs. Elle invite ses adeptes à prendre pour modèle le messager d'Allah (ﷺ), au sujet duquel Allah (ﷻ) dit : « *C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage* »[34].

Les enseignements islamiques incitent à la clémence, la pitié et l'affection pour les faibles et les indigents, ainsi le Prophète (ﷺ) dit : « Ceux qui ont pitié des autres, Allah sera Miséricordieux envers eux. Ayez pitié de ceux qui sont sur terre, pour que Celui qui est aux cieux soit Miséricordieux envers vous »[35].

L'islam a imposé la clémence envers toute l'humanité, même s'il s'agit des ennemis sur le champ de bataille. Le Prophète (ﷺ) dit à ce propos : « Faites du bien aux prisonniers de guerre ».

Si telles sont les recommandations du noble messager pour les prisonniers de guerre, qu'en est-il alors de ceux avec qui on vit en paix ? La clémence islamique ne s'arrête pas

---

[34] - Al Imrân : 159.
[35] - Rapporté par At-Tirmidzî.

aux humains, elle se soucie même des animaux. C'est ainsi que d'après un hadith authentique du Messager (ﷺ), un homme s'est fait pardonner et introduire au Paradis à cause de sa clémence et de sa bienfaisance envers un animal. Le Messager (ﷺ) a dit : « Alors qu'un homme marchait sur un chemin, et qu'il était pris par une terrible soif, il trouva un puits d'eau dans lequel il descendit et but. Puis quand il sortit, il trouva un chien en train de haleter et de lécher le sol humide, tellement il avait soif. Alors l'homme dit : « Ce chien est certainement assoiffé autant que moi je l'étais », alors il redescendit dans le puit, puisa de l'eau dans sa pantoufle, la saisit par sa bouche et ressortit pour en donner à boire au chien. Alors Allah (ﷻ) le récompensa (pour ce bienfait) en lui pardonnant ses péchés. - Pouvons-nous être récompensés pour nos actions envers les animaux sauvages ? » demandèrent les compagnons au Messager (ﷺ), et il répondit (ﷺ) : « Oui, il y a une récompense pour chaque être vivant »[36].

À l'inverse, une femme a mérité la colère d'Allah et est entrée en Enfer pour avoir nui à un animal et manqué de clémence et de pitié envers lui. Le Messager (ﷺ) a dit : « Une femme est entrée en Enfer à cause d'une chatte qu'elle a enfermée jusqu'à la mort. Elle ne lui a pas donné à manger ni à boire, et ne l'a même pas laissée se nourrir d'insectes »[37].

Les nobles directives prophétiques prônant la bienfaisance et la pitié pour les animaux sont très nombreuses. Si telle est la clémence de l'islam vis-à-vis des animaux, que dire de l'être humain, qu'Allah (ﷻ) a honoré et élevé au dessus de toutes Ses créatures ?

---

[36] - Rapporté par Al-Bukhârî.
[37] - Rapporté par At-Tirmidzî.

Les règles de la guerre[38] en islam et sa façon de traiter avec les ennemis révèle la justice de l'islam et sa haine pour l'injustice

La guerre n'est pas un domaine qui suscite la passion chez les musulmans. La preuve en est qu'ils ont brillé dans plusieurs domaines de la science et de la technique telles que les mathématiques, la médecine, l'astronomie, l'horlogerie, la construction navale, l'architecture, l'art ornemental et bien d'autres, sans jamais prêter quelque attention que ce soit aux instruments de guerre, ni veiller à les développer. C'est sans doute une erreur de leur part, car même si leur inclination naturelle les a poussés à ne pas se préoccuper des instruments de guerre, ils devraient dans tous les cas tenir compte de leurs ennemis, dans la tête desquels le mal a fait son nid, et dont l'objectif est de propager la perversion sur terre. Par ailleurs le recours à la terreur est évoqué dans le Qur'an lorsque Allah (ﷻ) dit : « *Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'en effrayer l'ennemi d'Allah et le votre…* »[39]. Le mieux

[38] - C'est ce qui est appelé communément en Islam « djihad » (la guerre sainte). La différence entre le djihad et la guerre, c'est que le but du djihad est de proclamer la parole d'Allah, de transmettre Sa religion, d'établir la paix entre les gens et de repousser l'injustice, sans qu'il n'y ait aucune place pour les ambitions mondaines et les intérêts matériels. La guerre en revanche est motivée par des intérêts mondains comme par exemple le désir d'expansion, des projets de colonisation ou encore la volonté d'étendre sa zone d'influence et d'étaler sa force.

[39] - Le butin : 60.

serait donc de se fortifier avec des armes puissantes qui jouent le rôle dissuasif mentionné dans le Qur'an, lequel consiste à inspirer aux ennemis la peur d'agresser des gens justes et pacifiques. Il s'agit donc d'un recours à la terreur qui n'implique ni l'agression des gens paisibles et pacifiques, ni la volonté de tuer pour tuer, ni le désir de voir des malades souffrir, d'entendre les gémissements des blessés, de se réjouir de la mutilation des cadavres, ou de se venger en persécutant les prisonniers de guerre. Saladin le triomphateur soignait les prisonniers de guerre, passait les voir, leur donnait à boire et pleurait même devant les situations difficiles qui surviennent accidentellement. La guerre chez les musulmans n'est donc pas une passion dans laquelle l'on se réjouit de voir des hommes abattus qui dégringolent, s'agitent et éprouvent des douleurs, c'est plutôt un moyen de repousser l'injustice et de propager la justice et la sécurité dans la société. Bien que les relations avec les autres peuples soient basées en islam sur le principe de la paix et de la réconciliation, l'islam néanmoins a institué la guerre et recommande même qu'on y ait recours– une fois que tous les moyens pacifiques sont épuisés -, dans les cas suivants :

1- Quand l'on est appelé à défendre sa propre personne, sa famille, sa nation ou encore sa religion. Allah (ﷻ) dit : « *Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas. Certes, Allah n'aime pas les transgresseurs !* »[40].

2- Quand l'on est appelé à repousser une injustice et à secourir des opprimés, ce qui fait de cette guerre une guerre humanitaire. Allah (ﷻ) dit : « *Et qu'avez-vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah, et pour la cause des*

[40] - Al Baqarah : 190.

faibles: hommes, femmes et enfants qui disent : «Seigneur ! Fais-nous sortir de cette cité dont les gens sont injustes, et assigne-nous de Ta part un allié, et assigne-nous de Ta part un secoureur» »[41].

3- Quand les pactes sont violés et les engagements ne sont pas remplis. Allah (ﷻ) dit : « *Et si, après le pacte, ils violent leurs serments et attaquent votre religion, combattez alors les chefs de la mécréance – car ils ne tiennent aucun serment – peut-être cesseront-ils. Ne combattez-vous pas des gens qui ont violé leurs serments, qui ont voulu bannir le Messager et alors que ce sont eux qui vous ont attaqués les premiers ? Les redoutez-vous ? C'est Allah qui est plus digne de votre crainte si vous êtes croyants !* »[42].

4- Quand il faut punir des groupes de croyants tyrans qui se sont rebellés contre la communauté musulmane, et ont refusé l'arbitrage de la justice et la conciliation. Allah (ﷻ) dit : « *Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice et soyez équitables car Allah aime les équitables* »[43].

Quant aux guerres d'expansion, les guerres colonialistes qui ont pour objectif l'exploitation des richesses des populations conquises ; les guerres de représailles qui conduisent à la dévastation et à la destruction ; ou encore celles qui ont pour but la démonstration de force,

---

41 - An-Nissâ : 75.
42 - At-Tawbah : 12-13.
43 - Al Hujurat : 9.

l’ostentation et la rivalité, elles sont interdites, car la guerre en islam doit servir la cause d’Allah et promouvoir Sa parole, il ne s’agit pas de satisfaire des penchants personnels et des ambitions mondaines. Allah (﷾) dit : « *Et ne soyez pas comme ceux qui sortirent de leurs demeures pour repousser la vérité et avec ostentation publique…* »[44].

[44] - Al Anfal : 47.

Les normes de la guerre en islam

Bien que la guerre soit autorisée en islam en cas de besoin, elle est cependant soumise à des normes et des usages. Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Combattez au nom d'Allah et dans la voie d'Allah ceux qui auront mécru en Allah. Combattez et ne violez pas vos engagements ; ne mutilez pas les cadavres et ne tuez pas les enfants »[45].

Abû Bakr As-Siddîq (رضي الله عنه), premier successeur légitime du messager d'Allah (ﷺ) disait aux commandants des troupes musulmanes lorsqu'il les envoyait accomplir des expéditions militaires : « Attendez, que je vous conseille ! Je vous conseille dix choses, mémorisez-les donc : ne trahissez pas, ne fraudez pas, ne violez pas l'engagement, ne mutilez pas, ne tuez pas les jeunes enfants, ne tuez pas les personnes âgées, ne tuez pas les femmes, ne décimez pas les palmiers et ne les brûlez pas, ne coupez pas les arbres fruitiers, n'égorgez ni les brebis, ni les bœufs, ni les chameaux si ce n'est pour manger, et si vous trouvez des gens retirés dans des ermitages, alors laissez-les avec ce pourquoi ils se sont retirés »[46].

Les prisonniers de guerre en islam

En islam, il est interdit de les torturer, de les avilir, de les terroriser, de les mutiler, et de les tuer après les avoir ligotés. Allah (ﷻ) dit : « *Et ils offrent la nourriture, malgré*

---

45 - Rapporté par Muslim.
46 - Rapporté par At-Thabarî (3/226).

leur amour (pour cette nourriture), au pauvre, à l'orphelin, et au prisonnier ; (en disant) : «C'est pour le Visage d'Allah que nous vous nourrissons ; nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude »[47].

L'islam recommande au contraire de faire preuve de générosité, de compassion et de pitié envers eux. Voici Abû 'Azîz ibn 'Umayr, le frère de Mus'ab ibn 'Umayr (ﷺ) qui dit : « J'étais parmi les captifs le jour de la bataille de Badr lorsque le messager d'Allah (ﷺ) disait : « Je vous recommande de bien traiter les captifs ». Abû 'Azîz ajoute : « J'étais entre les mains d'une famille des Ançârs et lorsqu'on leur apportait leur repas de midi et du soir, ils mangeaient les dattes et me donnaient du pain, tenant ainsi compte des recommandations que leur avait données le messager d'Allah (ﷺ) »[48].

L'islam a aussi incité et encouragé les gens à libérer les captifs. Le messager d'Allah (ﷺ) dit dans un hadith authentique : « Libérez les captifs, donnez à manger aux affamés, et rendez visite aux malades »[49].

La situation des populations vaincues par les musulmans

Leur honneur n'est pas bafoué, elles ne sont pas dépouillées de leur argent, leur dignité n'est pas violée, elles ne sont pas avilies, leurs habitations ne sont pas démolies, et rien n'incite les musulmans vainqueurs à faire des représailles contre les peuples vaincus. Au contraire, les

---

[47] - Al Insân : 8-9.
[48] - Voir *Al-Mu'jam Aç-Çaghîr* (1/250) : hadith (409).
[49] - Rapporté par Al-Bukhârî" (3/1109) : hadith (2881).

musulmans vainqueurs sont appelés à remettre les choses en état, à ordonner le convenable et à interdire le blâmable, ils sont également invités à rétablir la justice et à respecter les dogmes. Allah (ﷻ) dit à ce propos : « *Ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Çalâh, acquittent la Zakâh, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah* »[50].

Ces populations vaincues ont la liberté de culte, sans subir aucune pression pouvant influencer l'exercice de leurs pratiques religieuses. En effet, leurs églises ne sont pas démolies, et leurs croix ne sont pas brisées, conformément à la parole prophétique qui dit : « Laissez-les professer leur religion ».

Nous en donnerons un exemple éloquent avec l'assurance que 'Umar ibn Al-Khatthâb donna à la population de Jérusalem lorsqu'il y pénétra en conquérant. Il déclara : « Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Voici le pacte de sécurité que 'Umar ibn Al-Khatthâb, serviteur d'Allah et commandeur des croyants propose à la population de Jérusalem : il leur assure la sécurité quant à leurs personnes, leurs fortunes, leurs églises et leurs croix (…) ils ne seront pas contraints à abandonner leur religion, et on ne fera de tort à aucun d'entre eux (…) » Dites-nous donc : l'histoire a-t-elle souvent connu un tel exemple de magnanimité, de justice et de tolérance de la part d'une armée victorieuse vis-à-vis d'une autre vaincue et mise en déroute ? 'Umar (ﷺ) aurait bien pu leur dicter comme condition tout ce qu'il voulait, mais il s'agit là d'appliquer la justice et la loi d'Allah pour tous. Les populations vaincues

---

[50] - Al Hadj : 41.

sont libres de manger et de boire ce que leur religion leur autorise comme nourritures et boissons. Ainsi leurs porcs ne seront pas tués, et leurs vins ne seront pas versés, et en ce qui concerne les affaires civiles, comme par exemple les questions de mariage et de divorce ainsi que les transactions financières, ils sont libres d'appliquer ou pas ce que leur croyance et religion leur ordonne.

Parmi les garanties de sécurité que 'Umar le deuxième calife (ﷺ) donna à la population de Jérusalem – alors qu'il était un conquérant vainqueur -, il y a ces éléments qu'a mentionnés At-Thabarî : « Voici ce que 'Umar, le serviteur d'Allah et commandeur des croyants a donné à la population de Jérusalem comme garanties de sécurité. Il leur a donné une assurance pour leurs personnes, leurs fortunes, leurs églises et leurs croix […] ; ainsi qu'aux religions s'y trouvant. Leurs églises ne seront ni habitées ni démolies ; et elles ne seront diminuées en rien, on ne leur enlèvera ni leur espace, ni leurs croix, ni rien de leurs fortunes ; ils ne seront pas contraints à abandonner leur religion, et on ne fera de tort à personne d'entre eux ».

Le statut des non-musulmans dans un état islamique

Les non-musulmans parmi ceux qui sont autorisés à séjourner en terre d'islam ne sont victimes d'aucune injustice, ni d'aucune diminution de leurs droits, ni d'aucun mauvais traitement, conformément à la parole d'Allah (ﷻ) : « *Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables* »[51] ; et la parole prophétique qui dit : « Certes,

[51] - Al Mumtahanah : 8.

quiconque fait du tort à un covenantaire, diminue ses droits, lui impose une charge supérieure à sa capacité, ou encore s'empare de quelque chose qui lui est due contre son gré, je plaiderai contre lui le Jour du Jugement dernier »[52].

L'islam recommande d'entretenir de bons rapports avec ces non-musulmans autorisés à séjourner en terre d'islam, de leur vouloir du bien et de chercher à leur être utile. D'après Anas ibn Mâlik (ﷺ), lorsqu'un garçon juif qui était au service du Prophète (ﷺ) tomba malade, le messager d'Allah (ﷺ) dit à ses compagnons : « Allons lui rendre visite ». Quand ils arrivèrent chez le garçon, ils trouvèrent son père assis à son chevet, et alors le messager d'Allah (ﷺ) lui dit : « Atteste qu'il n'y a point de divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah, pour que je puisse intercéder pour toi le Jour de la résurrection ». Alors le garçon se mit à regarder son père, et celui-ci lui dit : « Ecoute ce que te dit Abû Al-Qâssim (le Prophète (ﷺ)). ». C'est alors que le garçon dit : « J'atteste qu'il n'y a point de divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah, et que Muhammad est Son messager ». Alors le Messager (ﷺ) dit : « Louange à Allah qui l'a délivré du Feu de la géhenne »[53].

Un mouton fut égorgé dans la maison d''Abdullah ibn 'Amr et à son retour, il demanda à sa famille : « En avez-vous donné quelque chose à notre voisin juif ? ». Il répéta cela deux fois et dit : « J'ai entendu le messager d'Allah (ﷺ) dire : « L'ange Gabriel n'a cessé de me recommander la bienfaisance envers le voisin au point que j'ai pensé qu'il allait l'introduire parmi les bénéficiaires de l'héritage »[54].

---

[52] - Rapporté par Abû Dawûd.
[53] - *Sahîh Ibn Hibbân* (7/227) : hadith (2960).
[54] - *Sunan At-Tirmidzî* (4/333) : hadith (1943).

Les principes islamiques établissent une paix équitable et complète, car l'islam défend les points suivants

1- Le respect de l'être humain. En effet, ce dernier est en islam cher et précieux, et sa place y est protégée. C'est pour cela que l'islam a prescrit le talion en ordonnant de tuer toute personne qui aura tué intentionnellement. Quant à celui qui tue par erreur, l'islam lui prescrit le prix du sang, somme d'argent qui doit être versée aux parents de la personne tuée. Ce prix du sang n'équivaut en aucun cas à la personne tuée, mais il constitue plutôt une réparation financière pour le dommage qu'a subi la famille de la victime. L'expiation consiste à affranchir un esclave, ou - dans le cas où le meurtrier n'a pas d'esclave -, à jeûner deux mois successifs, ou encore à nourrir soixante indigents pour celui qui ne peut pas supporter le jeûne. Cette expiation est un acte d'adoration par lequel le serviteur recherche les faveurs d'Allah dans l'espoir de voir ses péchés involontaires pardonnés. Le seul objectif visé dans la prescription de ce prix du sang et de cette expiation est de préserver les vies humaines des dangers auxquels on pourrait les exposer futilement, d'empêcher les âmes rebelles de perpétrer des meurtres, car celui qui sait qu'il sera exécuté s'il vient à tuer, s'abstiendra plus facilement de faire du mal. Si la punition du tueur n'était pas la peine de mort, beaucoup s'y adonneraient en toute impunité. Ceci est valable pour toutes les peines prescrites par l'islam, car elles sont plus à même d'empêcher le mal, et sont ainsi plus profitables ; elles ne sont là que pour préserver l'être humain et ses droits. Allah (ﷻ) dit : « *C'est dans le*

talion que vous aurez la préservation de la vie, ô vous doués d'intelligence, ainsi atteindrez-vous la pitié »[55].

L'islam ne s'est pas contenté d'infliger ces punitions mondaines, il a aussi prévu pour le meurtre volontaire une punition dans l'au-delà, incarnée par la colère d'Allah et Son châtiment sévère. Allah (ﷻ) dit : « *Quiconque tue intentionnellement un croyant, sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtiment* »[56].

2- Dans la religion musulmane, tous les êtres humains sont égaux par leur origine, hommes comme femmes. Allah (ﷻ) dit : « *Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang...* »[57]. Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Les hommes sont tous des fils d'Adam, et Adam est a été créé de poussière »[58].

Compte tenu de cette égalité prônée par l'islam, tous les hommes sont égaux devant la loi islamique en matière de liberté. 'Umar ibn Al-Khatthâb (رضي الله عنه) lançait déjà ce slogan il y a quatorze siècles lorsqu'il disait : « Depuis quand avez-vous fait des gens vos esclaves alors que leurs mères les ont mis au monde libres ? ».

---

55 - Al Baqarah : 179.
56 - An-Nissâ : 93.
57 - An-Nissâ : 1.
58 - Rapporté par Ahmad.

2- L'islam déclare qu'il n'existe qu'une seule religion. En effet, la religion venant d'Allah est unique dans ses fondements généraux, depuis Adam (ﷺ) jusqu'au dernier des prophètes et des messagers, Muhammad (ﷺ). La religion prêchée par tous les prophètes est unique, et c'est la reconnaissance de l'unicité d'Allah, qui consiste à adorer Allah (ﷻ) Seul, conformément à ce qu'Il a légiféré. Les livres célestes sont tous des révélations venant d'Allah (ﷻ). C'est ainsi qu'Allah (ﷻ) dit dans le Noble Qur'an : « *Il vous a légiféré en religion, ce qu'Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus : «Etablissez la religion, et n'en faites pas un sujet de division »…* »[59].

- « *Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, aux Tribus, à Jésus, à Job, à Jonas, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David. Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire – et Allah a effectivement parlé à Moïse -. En tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage* »[60].

Chaque prophète fut envoyé à son époque et exclusivement pour son peuple, contrairement à Muhammad (ﷺ) qui, lui, fut envoyé à l'humanité tout entière, pour toutes les époques et tous les lieux. Allah (ﷻ) dit : « *Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur*

[59] - Ach-Choura : 13.
[60] - An-Nissâ : 163-165.

pour toute l'humanité ; mais la plupart des gens ne savent pas »[61].

La loi islamique a emprunté un chemin mettant fin au racisme et à l'esprit de coterie, elle rejette les dissensions, la haine et l'inimité entre les êtres humains en faisant de la croyance en les messagers passés ainsi qu'en leurs livres révélés l'un des piliers de la foi. Allah (ﷻ) dit : « *Dites : « Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur : nous ne faisons aucune distinction entre eux ; et à Lui nous sommes soumis »*[62].

• De fait, le Qur'an considère Moïse (عليه السلام) comme étant un homme remarquable et proche d'Allah. Allah (ﷻ) dit : « *Ô vous qui avez cru ! Ne soyez pas comme ceux qui ont offensé Moïse. Allah l'a déclaré innocent de leurs accusations, car il était honorable auprès d'Allah* »[63].

De même, il considère la Thora[64] qui a été révélée à Moïse comme un guide et une lumière. Allah (ﷻ) dit : « *Nous avons fait descendre la Thora dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les prophètes qui se sont soumis à Allah, ainsi que les rabbins et les docteurs jugent les affaires des Juifs. Car on leur a confié la garde du livre d'Allah, et ils en sont les témoins. Ne craignez donc pas les gens, mais craignez Moi, et ne vendez pas Mes enseignements*

---

[61] - Saba' : 28.
[62] - Al Baqarah : 136.
[63] - Al Ahzâb : 69.
[64] - C'est-à-dire la Thora originale non falsifiée, ni en terme d'ajout, ni en terme de diminution.

à vil prix. Ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, voila qui sont les mécréants »[65].

Les enfants d'Israël à qui Moïse (عليه السلام) fut envoyé étaient à cette époque-là un peuple noble et préféré à tous les autres. Allah (تعالى) dit : « *Ô enfants d'Israël ! Rappelez-vous Mon bienfait dont Je vous ai comblés, et (rappelez-vous) que Je vous ai préférés à tous les autres peuples (de l'époque)* »[66].

• Le Qur'an considère également Jésus (عليه السلام) comme un noble prophète, une parole d'Allah (تعالى) qu'Il envoya à Marie et un souffle (de vie) venant de Lui. Allah (تعالى) dit : « *(Rappelle-toi) quand ils dirent : « Ô Marie, voilà qu'Allah t'annonce une parole de Sa part : son nom sera «al-Masîh» «'Issâ», fils de marie, illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah. Il parlera aux gens, dans le berceau et en son âge mûr et il sera du nombre des gens de bien* »[67].

De même que le Qur'an considère la mère de Jésus, la Vierge Marie *–que la paix soit sur elle-* comme étant une véridique. Allah (تعالى) dit : « *Le Messie, fils de Marie, n'était qu'un Messager. Des messagers sont passés avant lui, et sa mère était une véridique ; et tous deux consommaient de la nourriture. Vois comme Nous leur expliquons les preuves et puis vois comme ils se détournent* »[68].

Le Qur'an considère l'Évangile[69] de la même manière qu'il considère la Thora, comme un guide et une lumière.

---

[65] - Al Mâidah : 44.
[66] - Al Baqarah : 47.
[67] - Al Imrân : 45-46.
[68] - Al Mâidah : 75.
[69] - L'Évangile original non falsifié, ni en terme d'ajout, ni en terme de diminution.

Allah (ﷻ) dit : « *Et Nous avons envoyé après eux Jésus, fils de Marie, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui. Puis Nous lui avons donné l'Évangile, où il y a guide et lumière, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui, et afin qu'il soit un guide et une exhortation pour les pieux* »[70].

Le Qur'an estime que ceux qui avaient cru et suivi Jésus (عليه السلام) sont des gens cléments et pleins de bonté. Allah (ﷻ) dit : « *Ensuite, sur leurs traces, Nous avons fait suivre Nos [autres] messagers. Et Nous les avons fait suivre de Jésus fils de Marie, et lui avons apporté l'Évangile, et mis dans les cœurs de ceux qui le suivirent douceur et mansuétude. Le monachisme qu'ils inventèrent, Nous ne le leur avons nullement prescrit. [Ils devaient] seulement rechercher l'agrément d'Allah, mais ils ne l'observèrent pas (ce monachisme) comme il se devait. Nous avons récompensé ceux d'entre eux qui crurent, mais beaucoup d'entre eux furent des pervers* »[71].

Aussi, tout musulman doit croire en tous les prophètes et messagers, à tous les livres révélés. Allah (ﷻ) dit : « *Ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses messagers, et qui veulent faire distinction entre Allah et Ses messagers et qui disent : « Nous croyons en certains d'entre eux mais ne croyons pas en d'autres », et qui veulent prendre un chemin intermédiaire (entre la foi et la mécréance) ; voilà qui sont les vrais mécréants ! Et Nous avons préparé pour les mécréants un châtiment avilissant* »[72].

---

[70] - Al Mâidah : 46.
[71] - Al Hadîd : 27.
[72] - An-Nissâ : 150-151.

Le musulman doit aussi respecter toutes les législations ainsi que tous les commandements que les prophètes et messagers antérieurs ont prescrits à leurs peuples, les révérer et leur reconnaître leur valeur, tout comme il doit aimer et considérer comme frères tous ceux qui ont cru en ces prophètes et ces messagers avant la mission prophétique du messager Muhammad (ﷺ). Allah (ﷻ) dit : « *Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi…* »[73].

La mission prophétique du Messager (ﷺ) marque la fin de la prophétie, et l'arrêt de la révélation, car Allah (ﷻ) dit : « *Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais plutôt le messager d'Allah et le dernier des prophètes* »[74].

La législation qui lui fut assignée est venue abroger toutes les autres législations avant elle. Conformément à cette abrogation, le croyant doit agir selon la législation du prophète Muhammad (ﷺ), délaissant toutes les autres législations quelle qu'elle soit. Cette abrogation ne signifie pas le reniement de ces législations révélées, mais elle signifie que le croyant ne doit pas mettre en application ces législations abrogées, bien qu'il doive y croire. Allah (ﷻ) dit : « *Et quiconque désire une religion autre que l'islam, ne sera point agréé, et il sera dans l'au-delà parmi les perdants* »[75].

La législation islamique appelle les adeptes des autres législations révélées à croire à ce à quoi les musulmans croient, notamment à croire en tous les prophètes et

---

[73] - Al Hachr, 10.
[74] - Al Ahzâb : 40.
[75] - Al Imrân : 85.

messagers, sans exception, et à tous les livres révélés. Allah (﷾) dit : « *Alors, s'ils croient à cela même à quoi vous croyez, ils seront certainement sur la bonne voie; et s'ils s'en détournent, ils seront certes dans le schisme! Et Alors Allah te suffira contre eux, car Il est l'Audient, l'Omniscient* »[76].

La législation islamique, en temps de division, désavoue toute personne contrevenante et opiniâtre. Allah (﷾) dit : « *Ceux qui émiettent leur religion et se divisent en sectes, tu n'es en rien des leurs : leur sort ne dépend que d'Allah. Puis Il les informera de ce qu'ils faisaient. Quiconque viendra avec le bien aura dix fois autant ; et quiconque viendra avec le mal ne sera rétribué que par son équivalent, et on ne leur fera aucune injustice. Dis : « Moi, mon Seigneur m'a guidé vers un chemin droit, une religion droite, la religion d'Abraham, le soumis exclusivement à Allah et qui n'était point parmi les polythéistes* »[77].

La méthode adoptée par la législation islamique pour s'adresser aux adeptes d'autres religions (révélées) est celle d'un dialogue pacifique réunissant les gens autour d'une parole, suivant le plan divin qui appelle les humains aux bonnes mœurs qu'Allah (﷾) a recommandées. Allah (﷾) dit : « *Dis : «Ô gens du livre ! Venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne nous prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah». Puis, s'ils tournent le dos, dites : « Soyez témoins que nous, nous sommes soumis »*[78].

---

[76] - Al Baqarah : 137.
[77] - Al An'âm : 159-161.
[78] - Al Imrân : 64.

Cette méthode appelle également à respecter les sentiments des contrevenants : il ne faut pas blesser leurs sentiments en injuriant les croyances et la religion qu'ils professent. Allah (ﷻ) dit : « *N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah, car par agressivité, ils injurieraient Allah, dans leur ignorance…* »[79].

L'islam a aussi encouragé ses fidèles à discuter et à débattre de la meilleure façon avec ceux qui ne partagent pas leur croyance. Allah (ﷻ) dit : « *Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites : « Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous nous soumettons* »[80].

- « *Par la sagesse et la bonne exhortation, appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon* »[81].

Contraindre les gens à embrasser l'islam ne fait donc pas partie de la méthode islamique, comme nous l'avons déjà dit, et comme le confirme cette parole d'Allah (ﷻ) : « *Nulle contrainte en religion! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement...* »[82].

La méthode islamique consiste donc à présenter l'islam aux non-musulmans sans toutefois leur enjoindre de l'embrasser, ni les contraindre, et c'est ce qu'on appelle en

---

[79] - Al An'âm : 108.
[80] - Al Ankabût : 46.
[81] - An-Nahl : 125.
[82] - Al Baqarah : 256.

islam : "*hidâyatud dalâlah*" (le fait d'indiquer à quelqu'un le droit chemin). Quant à ce qui est appelé en islam "*hidâyatut-tawfîq*" (le fait qu'une personne parvienne à emprunter le droit chemin), c'est du ressort d'Allah (ﷻ) seul. En effet, Allah (ﷻ) dit : « *Et dis : « La vérité émane de votre Seigneur. Quiconque le veut, qu'il croie, et quiconque le veut, qu'il mécroie ». Nous avons préparé pour les injustes un Feu dont les flammes les cernent. Et s'ils implorent à boire, on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu brûlant les visages. Quelle mauvaise boisson et quelle détestable demeure !* »[83].

L'islam dans toutes ses relations est justice, même avec ses adversaires. Allah (ﷻ) dit : *«…et il m'a été commandé d'être équitable entre vous. Allah est notre Seigneur et votre Seigneur. À nous nos œuvres et à vous vos œuvres. Aucun argument [ne peut trancher] entre nous et vous. Allah nous regroupera tous et vers Lui est la destination »*[84].

4- L'islam incite les gens à une coopération productive et constructive au service de l'intérêt général. Allah (ﷻ) dit : « *Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété, et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition* »[85].

Le messager d'Allah (ﷺ) dit dans ce sens : « Toutes les créatures sont prises en charge par Allah, et la plus aimée

---

[83] - Al Kahf : 29.
[84] - Ach-Choura : 15.
[85] - Al Mâidah : 2.

d'entre elles auprès d'Allah est celle qui est la plus utile pour Ses autres créatures »[86].[87]

Voici quelques-uns des moyens que l'islam a empruntés pour atteindre ce but :

• Inciter les différents peuples à coexister et à s'entre-connaître selon le plan divin basé sur la proclamation de l'unicité d'Allah et la reconnaissance de tous les messagers et de tous les livres révélés. À ce propos, Allah (ﷻ) dit : « *Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux* »[88].

• Inciter les gens à faire du bien et à le répandre. En effet, dans un hadith rapporté d'après 'Ali ibn Al Hussein d'après son père (Al Hussein ibn 'Ali) (رضي الله عنه) d'après son grand-père ('Ali ibn Abî Thâlib (رضي الله عنه)), le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Sois bienfaisant envers ceux qui le méritent et ceux qui ne le méritent pas. S'il arrive que tu tombes sur quelqu'un qui le mérite, c'est qu'il le mérite vraiment, et si tu tombes sur quelqu'un qui ne le mérite pas, c'est que toi tu le mérites » [89].

• Encourager l'amour du bien pour tous. En effet, dans un hadith rapporté d'après Abû Hurayrah (رضي الله عنه), le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Qui retient de moi ces mots, afin de les mettre en pratique ou de les transmettre à quelqu'un qui les mettrait en pratique ?- Moi, ô messager d'Allah ! », dit Abû

---

86 - NDT : Le cheikh Al Albany a jugé ce hadith « très faible ».
87 - Rapporté par Al-Bazzâr.
88 - Al Hujurat : 13.
89 - NDT : Le cheikh Al Albany a jugé ce hadith « faible ».

Hurayrah, alors le Messager (ﷺ) prit la main d'Abû Hurayrah (ﷺ) et lui énuméra les cinq choses suivantes : « Crains d'enfreindre les interdictions d'Allah, et tu seras Son meilleur serviteur. Sois satisfait de ce qu'Allah t'aura prédestiné, et tu seras l'homme le plus riche. Fais du bien à ton voisin, et tu seras un vrai croyant. Aime pour les gens ce que tu aimes pour toi, et tu seras un vrai musulman. Évite de beaucoup rire, car l'abondance du rire noircit le cœur »[90].

• Promouvoir la loyauté envers tous. Le messager d'Allah (ﷺ) dit à ce propos : « La religion est loyauté. - Envers qui, ô messager d'Allah ? » demandèrent-ils. Il dit (ﷺ) : « Envers Allah, Son livre, Son messager, les autorités musulmanes et le commun des musulmans »[91].

• Favoriser de meilleures relations avec autrui, aussi bien en parole qu'en acte. Allah (ﷻ) dit : « *Ceux qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui ; et Allah aime les bienfaisants* »[92].
Et le Messager (ﷺ) a dit : « Allah a prescrit la bienfaisance dans toute chose… »

• Ordonner le convenable et interdire le blâmable, par tous les moyens, chacun selon ses capacités et ses possibilités. Car c'est la soupape de sécurité qui empêche la propagation de l'injustice et de la perversion, ainsi que la perte des droits et le triomphe de la loi du plus fort dans la communauté. Commander le convenable et interdire le blâmable instruit l'ignorant, réveille l'inattentif, redresse la conduite du contrevenant et affermit quiconque est sur le droit chemin.

---

[90] - Rapporté par At-Tirmidzî.
[91] - Rapporté par Muslim.
[92] - Al Imrân : 134.

Allah (ﷻ) dit : « *Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable et interdit le blâmable...* »[93]. Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Quiconque parmi vous voit quelque chose de blâmable, qu'il la change par sa main, s'il ne peut pas le faire par sa main, qu'il le fasse par sa langue, et s'il ne peut pas par sa langue, qu'il déteste la chose dans son cœur, et c'est là le niveau de foi le plus faible »[94].

• Encourager la recherche du savoir. Allah (ﷻ) dit : « *…Dis : « sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ?»…* »[95]. Le Messager (ﷺ) a dit dans le même ordre d'idée : « La recherche du savoir est une obligation incombant à tout musulman ». Il s'agit ici pour tout individu de savoir quels sont ses droits et devoirs, afin qu'il mette son entourage à l'aise, et qu'il se mette lui aussi à l'aise.

• Veiller à la protection de l'environnement. Les instructions et les enseignements prophétiques mettent rigoureusement en garde contre le fait de gaspiller les ressources utiles au genre humain, car ce qui se trouve dans la nature est la propriété de tous. La nature et ce qu'elle contient n'est pas la propriété exclusive d'une communauté ou d'une époque données. Raison pour laquelle l'islam a interdit toute entreprise qui peut causer la détérioration de la nature. Allah (ﷻ) dit : « *Et ne semez pas la corruption sur terre après qu'elle ait été réformée. Et invoquez-Le avec crainte et espoir, car la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants* »[96].

Et Il dit (ﷻ) : « *Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail ;*

---

93 - Al Imrân : 104.
94 - Rapporté par Muslim.
95 - Az-Zumar : 9.
96 - Al-A'râf : 56.

et Allah n'aime pas le désordre ! Et quand on lui dit : « Redoute Allah », l'orgueil criminel s'empare de lui. L'Enfer lui suffira, et quel mauvais lit, certes ! »[97].

• Encourager la découverte du monde et la bonne gestion des ressources de la terre au nom de l'intérêt général. Allah (ﷻ) dit : « *C'est Lui qui vous a soumis la terre : parcourez donc ses grandes étendues, et mangez de ce qu'Il vous fournit. Vers Lui est le Résurrection* »[98].

• Lutter contre les boissons alcooliques et les stupéfiants. Allah (ﷻ) dit : « *Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez* »[99].

• Veiller à la protection de l'honneur et des biens. Ainsi Allah (ﷻ) dit au sujet de l'honneur : « *Et n'approchez point la fornication. En vérité, c'est une turpitude et quel mauvais chemin* »[100].

- « *Et ceux qui lancent des accusations contre des femmes chastes sans produire par la suite quatre témoins, fouettez-les de quatre-vingts coups de fouet, et n'acceptez plus jamais leur témoignage. Car ceux-là sont des pervers* »[101].

À ceux qui aiment voir les turpitudes se propager dans la société, Allah a également promis un châtiment douloureux. Qu'en est-il alors de ceux qui entreprennent eux-

---

97 - Al Baqarah : 205-206.
98 - Al Mulk : 15.
99 - Al Mâidah : 90.
100 - Al Isrâ : 32.
101 - An-Nour : 4.

mêmes de les propager, de faciliter leur propagation, ou aident à leur propagation. Allah (ﷻ) dit : « *Ceux qui aiment que la turpitude se propage parmi les croyants auront un châtiment douloureux, ici-bas comme dans l'au-delà. Allah sait, et vous ne savez pas* »[102].

En ce qui concerne les biens, Allah (ﷻ) dit : « *Et ne dévorez pas mutuellement et illicitement vos biens…* »[103].

- « *Et donnez la pleine mesure quand vous mesurez, et pesez avec une balance exacte. C'est mieux [pour vous] et le résultat en sera meilleur* »[104].

- « *Ô les croyants ! Craignez Allah ; et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son messager. Et si vous vous repentez, vous aurez vos capitaux. Vous ne lèserez personne, et vous ne serez point lésés* »[105].

• Exhorter à constituer en biens de mainmorte tout ce qui relève de l'intérêt général et est utile pour la société.

• Encourager la prise en charge des orphelins et de tous ceux qui manquent de soutien (tant matériel que moral). Allah (ﷻ) dit : « *Et n'approchez les biens de l'orphelin que de la meilleure façon...* »[106]. Le messager d'Allah (ﷺ) quant à lui dit : « Quiconque se fait tuteur d'un orphelin, je serai avec lui

---

[102] - An-Nour : 19.
[103] - Al Baqarah : 188.
[104] - Al Isrâ : 35.
[105] - Al Baqarah : 278-279.
[106] - Al Isrâ : 34.

au Paradis comme ces deux-ci » ; et il pointa ses deux doigts : le majeur et l'index.

• Lutter contre la famine par tous les moyens possibles. Allah (ﷻ) dit : « *Or, il ne s'engage pas dans la voie difficile. Et qui te dira ce qu'est la voie difficile? C'est délier un joug; ou nourrir en un jour de famine* »[107].

• Encourager l'affranchissement des esclaves. Le messager d'Allah (ﷺ) dit à ce propos : « Quiconque affranchit un esclave, Allah le délivrera de l'Enfer par chaque membre de cet esclave, chaque membre de son libérateur. Même son sexe sera délivré par le sexe de l'esclave libéré »[108].

---

[107] - Al Balad : 11-14.
[108] - *Sahîh Muslim* (2/1147) : hadith (1509).

Les préceptes moraux de l'islam appellent à la paix

En vérité, les préceptes moraux islamiques ordonnent tout ce qui est à même d'assurer le bonheur dans la société humaine, de même qu'ils interdisent tout ce qui pourrait engendrer la haine, la rancœur et l'inimitié. L'application ferme de ces préceptes garantit l'établissement de la paix, de la quiétude et de la sécurité dans toute société où elles sont en vigueur. La morale islamique est très détaillée et ramifiée, mais la règle générale veut que tout ce qui est à même de nuire aux gens – qu'il s'agisse d'une parole ou d'un acte -, est considéré comme un mauvais comportement, et est par conséquent interdit par Allah. L'individu qui pratique ce comportement (nuisible) se verra réprouvé par les gens dans ce bas monde, et sera exposé au châtiment d'Allah dans l'au-delà. C'est pourquoi notre Seigneur – *Béni soit-Il* – a interdit l'injustice et l'agression, qui, dans un sens plus large, comprend l'attaque verbale ou physique d'autrui et le fait de ne pas rendre les dépôts à leurs ayants droit. En effet, Allah (ﷻ) dit : « *Dis : «Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, de même que (tous) les péchés, et l'agression sans droit....* »[109]. Allah (ﷻ) dit également dans un hadith qudsî[110] : « Ô Mes serviteurs ! Je me suis interdit l'injustice, et Je vous

---

[109] - Al-A'râf : 33.

[110] - NDT : Il s'agit d'un hadith prophétique dont les termes et le sens proviennent d'Allah.

l'ai interdite entre vous. Alors, ne vous lésez pas les uns les autres »[111].

L'islam a aussi ordonné de porter secours à l'oppresseur de la même manière qu'on le porte à l'opprimé. C'est ainsi que le messager d'Allah (ﷺ) a dit dans un hadith authentique : « Viens au secours de ton frère qu'il soit oppresseur ou opprimé ». Alors un homme s'étonna : « Je lui viens en aide lorsqu'il est opprimé, mais vois-tu, s'il était oppresseur, comment lui viendrais-je au secours, ô messager d'Allah !? » Et le Messager (ﷺ) de répondre : « Tu l'empêches de commettre l'injustice, et tu lui auras ainsi porté secours »[112].

Par contre, l'islam a ordonné la justice absolue, aussi bien en parole qu'en acte, que ce soit avec soi-même ou avec autrui. Allah (ﷻ) dit : « *Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches; et Il interdit la turpitude, tout acte répréhensible et la rébellion. Allah vous exhorte afin que vous vous souveniez* »[113].

Ainsi, l'équité est recommandée, que l'on soit satisfait ou mécontent, aussi bien avec les musulmans qu'avec les non-musulmans. Allah (ﷻ) dit : « *Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité, car cela est plus proche de la piété* »[114].

L'islam est même allé encore plus loin, en incitant à rendre le mal par le bien, dans le but de réconcilier les cœurs,

---

111 - *Sahîh Muslim* (4/1994) : hadith (2577).
112 - Rapporté par Al-Bukhârî.
113 - An-Nahl : 90.
114 - Al Mâidah : 8.

et d’effacer les rancœurs qu'ils recèleraient éventuellement. Allah (ﷻ) dit : « *...Repousse (le mal) par ce qui est meilleur; Et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux* »[115].

---

[115] - Fussilat : 34.

Conclusion

À la fin de cet opuscule qui évoque de manière succincte la position de l'islam sur l'usage de la terreur, je reconnais n'avoir pas traité ce sujet comme il se devait, car il s'agit d'une question délicate. Néanmoins, j'ai mentionné les principaux points concernant la position de l'islam face à ses adversaires, ainsi que les relations réciproques qu'il entretient avec les non-musulmans et qui se placent toujours dans le cadre de l'intérêt général. Parmi les anses les plus solides de la foi musulmane, il y a le fait d'aimer pour Allah, et de haïr pour Lui, sans y introduire un intérêt particulier, un penchant ou une passion quelconque. Ainsi, lorsque l'on déteste une personne, ce n'est pas elle-même, en tant qu'individu, que l'on déteste, mais plutôt sa négligence dans l'exécution des commandements d'Allah (ﷻ), ou encore le fait qu'elle s'avise de violer les interdictions d'Allah (ﷻ). Allah (ﷻ) dit : « *Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable, et éloigne-toi des ignorants* »[116].

Quelle belle religion que l'islam ! Grâce à ses enseignements célestes, elle invite les hommes à ne plus adorer les adorateurs mais à adorer le Seigneur des adorateurs. C'est une religion qui sort les hommes des ténèbres de la mécréance et du polythéisme pour les mener vers la lumière de la soumission. Allah (ﷻ) dit : « *Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour*

---

116 - Al-A'râf : 199.

défenseurs les Thâghût (les fausses divinités), qui les font sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà qui sont les gens du Feu, ils y demeureront éternellement »[117].

L'islam cultive chez ses adeptes la notion de la bienfaisance envers tous, ce qui instaure dans la société (musulmane) un équilibre social. Il instille également en eux l'amour du bien, ce qui préserve la dignité et protège les droits de chacun. Il encourage l'amour, la tolérance et le pardon, et fait ainsi régner chez eux la concorde, l'amour et l'affection. Il promeut le respect des interdictions d'Allah, ce qui garantit la sécurité dans la société, ainsi chaque individu y est rassuré, aussi bien pour sa personne que pour sa dignité et ses biens. L'islam incite également ses adeptes à développer l'amour du prochain, et le mépris de l'individualisme, ce qui favorise la solidarité entre les membres de la société : les grands sont enclins à éprouver de la pitié pour les petits, et les petits à avoir du respect pour les grands. Cette solidarité amène les riches à tendre leurs mains aux indigents, aux nécessiteux et aux pauvres, pour qu'enfin règne dans la société la cohérence qu'a évoquée le messager d'Allah (ﷺ) lorsqu'il a dit : « Les croyants dans leur affection et leur compassion réciproques sont semblables à un corps qui, lorsque l'un de ses membres souffre, voit tout le reste de ses membres partager à l'envi la fièvre et l'insomnie du membre souffrant »[118].

J'espère que cet opuscule sera un repère pour ceux-là qui sont à la recherche de la vérité et cherchent à accéder au Paradis et à son bonheur éternel, ceux qui sont soucieux de se délivrer du châtiment éternel dans l'Enfer. Il s'agit là d'une

[117] - Al Baqarah : 257.
[118] - Rapporté par Al-Bukhârî.

question très importante, car nous tous nous savons que l’issue fatale dans ce bas monde, c’est la mort. Si les choses s’arrêtaient là, le problème pourrait être tenu pour négligeable, mais il y a ce qui vient après. Nous, en tant que musulmans, nous croyons en la résurrection après la mort, nous croyons à la rétribution et au jugement dernier, et nous croyons à une vie éternelle soit au Paradis, soit en Enfer. Nous croyons que quiconque embrasse l’islam et fait le bien sera récompensé lorsqu’il aura accédé au Paradis par la grâce d’Allah ; et que quiconque commet un péché, s'il s'agit d’un péché lié à la transgression des droits des humains, sera puni pour cela, mais si son péché concerne les droits divins, il dépendra de la volonté d’Allah. S’Il veut, Il le châtiera pour cela, et s’Il veut, Il l’épargnera par Sa miséricorde. Quant à celui qui tourne son dos à l’islam et meurt dans la mécréance et dans le polythéisme, nous croyons fermement qu’il demeurera éternellement en Enfer. C’est pourquoi tout homme doué de raison doit choisir pour lui-même la bonne voie, et chercher la vraie religion, celle qui conduit son adepte à la réussite, à l’accès au Paradis et à une vie éternelle dans le bonheur.

Que la prière d’Allah et la paix soient sur celui qui a été envoyé comme miséricorde pour l’humanité tout entière, notre messager et notre prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons, et tous ceux qui auront suivi son chemin jusqu'au Jour du Jugement dernier.

Table des matières